



## Changement de nom - identité

Par **domidom**, le **12/02/2010** à **16:03**

Bonjour,

J'étais mariée, je portais le nom de mon mari, j'ai divorcé en 2006 et j'ai repris mon nom de jeune fille. Si je reçois une lettre recommandée adressée à mon ancien nom (en plus avec MrMme car j'ai un prénom mixte) puis-je la refuser au prétexte qu'il n'existe personne de ce nom à mon domicile ?

Merci de votre réponse